

Compte-rendu du Conseil d'école

Date : 19 juin 2023

N° : 3

Ecole Jules Verne de St Luperce

Horaires : 18h00 à 19h15

Présents et qualités :

Directrice :

Mme Minier

Enseignantes :

Mme Aubert, Mme Bernard, Mme
Bonnin, Mme Boulenger, Mme Mahé-
Provendier, Mme Stoop, M. Rousseau

Absents excusés :

M. Philippe, IEN de la circonscription

Mme Hermenier, Mme Ferrol,
enseignantes

M. Prella, remplaçant rattaché à l'école

Mme Rousseau, Mme Dupale-Hoyau,
parents d'élèves élus

Mme Mouton Laurine (DDEN)

Maires

Mme Salmon, M. Feret, M. Aubry

Parents d'élèves :

Mme Paignon, M. Lesage, Mme Colas,
Mme Gallais, M. Thiel, Mme Dufoix-
Médiavila

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2023-2024 et la répartition
- ✓ La rentrée scolaire (avec présentation des listes de fournitures scolaires)
- ✓ Sécurité : exercices Incendie 2 et 3, Bilan RSST et DUERP *
- ✓ Organisation des séances piscine en 2023/2024
- ✓ Bilan année scolaire 2022/2023
- ✓ Présentation des avenants au projet d'école
- ✓ Prochaines élections des représentants de parents d'élèves
- ✓ Questions diverses

Compte-rendu succinct du conseil d'école

✓ Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2023-2024 et la répartition

Nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2023

178 élèves

22 PS (1 en attente d'inscription)

21 MS

18 GS

25 CP

23 CE1

24 CE2

20 CM1

25 CM2

Soit 178 élèves sur 7 classes (moyenne de 25,43 par classe) et autant d'élèves prévus qu'au conseil d'école n°3 pour la rentrée 2022/2023. Une maison vendue sur St Germain le Gaillard avec 2 enfants d'âge école primaire, en attente de contact. M. Aubry, maire de St Germain le Gaillard, prend contact avec la famille.

La répartition n'a pas été discutée en conseil des maitres du fait des dernières inscriptions et radiations. Elle sera donnée à la pré-rentrée soit le 01/09/2023.

✓ La rentrée scolaire 2023/2024

Pas de changement sur les listes de fournitures par rapport à l'an dernier. Elles seront données la dernière semaine d'école.

Rentrée échelonnée pour les PS, répartition entre le lundi 4 septembre et le mardi 5 septembre 2023.

✓ Organisation des séances piscine en 2023/2024

Deux classes iront à la piscine encore l'an prochain. Elles auront lieu les lundis et vendredis en 2^e partie d'après-midi sur la dernière partie de l'année (à partir de la semaine 15 de l'année 2024). Ce seront des classes entières même s'il y a des doubles niveaux.

Nous rappelons que ces séances ainsi que le transport sont payées par le SIRP. De plus, les séances ayant lieu sur le temps scolaire, sont obligatoires. Il est important que les parents nous fassent confiance sur les conditions de sécurité renforcées au niveau de l'activité natation. Pour rappel, un voire 2 parents agréés dans l'eau sur chaque séance, un maître nageur exclusivement dédié à la surveillance du bassin. Cette activité est une priorité nationale et demande une remontée des élèves ayant cette attestation au collège de secteur.

✓ Sécurité : exercices incendie, DUERP et bilans RSST

Exercices incendie :

Les 2^e et le 3^e exercices incendies ont eu lieu. Il est à noter que l'alarme ne s'entend pas portes fermées. —> Il a été suggéré de chiffrer l'installation d'alarmes incendie dans les classes, point qui sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

RSST : Registre Santé et Sécurité au Travail : à la disposition de toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de cet établissement

Peuvent y être notés observations ou problèmes concernant :

- les événements accidentels,
- les risques,
- l'amélioration des conditions de travail

RSST : aucune fiche remplie cette année

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Transposition par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le code du travail.

DUERP :

Est noté dans le DUERP :

- Il est constaté par l'équipe enseignante une certaine défiance vis-à-vis de certaines activités proposées, même celles obligatoires ou prioritaires comme la piscine.

Propositions des Enseignants :

Venir assister à une séance ou venir parler aux enseignants concernés pour essayer de désamorcer les craintes.

- L'équipe note un manque voire une absence de soutien par la hiérarchie face à des situations conflictuelles entre enseignants et élèves. Par voie de conséquence, il y a un manque de sanction et donc de discrédit de la fonction enseignante.

Propositions des Enseignants :

Meilleure écoute, application des sanctions proposées par la hiérarchie pour plus de cohérence.

- ✓ Bilan année scolaire 2022/2023

Olympiades à Landelles pour les maternelles

Sorties vélo pour les classes du CE2 au CM2

Sortie poneys à Ecluzelles GS

- ✓ Présentation des avenants au projet d'école :

Un avenant au projet d'école a été ajouté par rapport à notre projet classe de mer de cette année.

- ✓ Prochaines élections des représentants de parents d'élèves

Présentation du vote électronique. Nous attendons les informations de la hiérarchie pour savoir comment cela va se passer. Pour anticiper une éventuelle mise à disposition d'une application pour le vote électronique, nous mettons au vote l'utilisation d'une telle application.

2 absentions. 0 vote contre. 16 votes pour.

- ✓ Questions diverses

- Les 3 classes maternelles auront-elles une Atsem l'an prochain ?

Réponse : Il y aura 3 dames de service l'année prochaine. Une dame en moins dû à une mise en disponibilité. Pour l'instant seulement 2 classes maternelles. Pas de recrutement envisagé.

- La loi Egalim prévoit un repas végétarien par semaine. Qu'en est-il à St Luperce ? Est-il possible que cette option soit étendue chaque midi pour les familles qui le souhaitent ?

Réponse : Un essai d'un repas végétarien par semaine est réalisé. Le SIRP doit prévoir dans le dossier tout en un les demandes de régimes particuliers pour la rentrée prochaine. Il est proposé que les familles concernées par une demande de repas végétarien envoie le planning fixe pour la période afin d'anticiper les quantités au niveau des commandes.

- Les serviettes en tissu peuvent-elles être de retour l'an prochain ?

Réponse : Les serviettes en tissu ne sont pas interdites. Les enfants seront responsables de leur serviette (l'amener le lundi et repartir avec le vendredi après leur repas). Il n'y a pas de gestion collective envisagée. C'est un temps en classe important pris sur les apprentissages des élèves lors de la restitution des serviettes le vendredi ou le lundi lorsque les serviettes arrivent des familles.

- Problème sur temps périscolaire : communication des incidents sirp / parents. Les parents souhaiteraient une meilleure communication sur les incidents majeurs.

Réponse : Il a été discuté et convenu que tout geste violent soit remonté aux parents concernés.

De plus, il a été évoqué la formation des surveillants sur la gestion de conflits et le harcèlement dont il avait été question au 1^{er} conseil d'école. Cette formation n'a pas été réalisée pour le moment.

—> Le SIRP doit se renseigner pour que cette formation sur la gestion de conflits des agents ait lieu. La question sera à l'ordre du jour du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024.

✓ Questions des 2 premiers conseils d'école

- nuisances sonores à la cantine :

—> pas encore de devis chiffré établi. Le SIRP s'en charge. Ce point sera à l'ordre du jour au prochain conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024.

- manteaux pour aller à la cantine le midi :

—> pas de remontées par rapport à la mise des tours de cou.

Fin du conseil d'école à 19h15 Date : 19/06/2023

Nom et signature du Secrétaire de séance :

Mme MINIER

Nom et signature du directeur(trice)

Président de séance : Mme MINIER

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN dans un délai de 15 jours :